

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers du Musée gruérien
<b>Herausgeber:</b>	Société des Amis du Musée gruérien
<b>Band:</b>	14 (2023)
<b>Vorwort:</b>	Candidature de la saison d'alpage auprès de l'UNESCO
<b>Autor:</b>	Vuilleumier, Julien

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Série *Alpage*, de Vincent Levrat, 2015. © Vincent Levrat

## Préface

# Candidature de la saison d'alpage auprès de l'UNESCO

---

JULIEN VUILLEUMIER (1980) est depuis 2017 collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la culture où il est en charge du patrimoine culturel immatériel, en particulier de la coordination des candidatures auprès de l'UNESCO. Habitant Fribourg et ethnologue de formation, il a travaillé pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut de 2007 à 2012, puis pour l'Université de Neuchâtel.

---

**Décembre 2023 : la saison d'alpage pourrait être inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette trajectoire de la Gruyère à la Suisse jusqu'à l'UNESCO s'ancre dans l'histoire, mais aussi dans l'actualité des pratiques de l'alpage dans toutes ses dimensions. Comment cette candidature a-t-elle été élaborée ? Qu'implique cette démarche ? Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? La présentation de cette candidature auprès de l'UNESCO se pose en miroir et en projection de ce cahier consacré à la saison d'alpage dans toute sa richesse et sa diversité.**

Au départ se trouve l'idée de valoriser et de préserver un patrimoine qui ne s'inscrit pas essentiellement dans la pierre et dans l'espace, mais dans le temps, les pratiques communautaires et les interactions sociales. L'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, a formalisé cette idée avec la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce patrimoine englobe des traditions vivantes comme les expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances relatives à la nature et à l'univers et les savoir-faire artisanaux. Ainsi, le patrimoine culturel immatériel désigne un ensemble de traditions et de pratiques, transmises de génération en génération, qui donnent à une communauté un sentiment d'identité et de continuité. Englobant une large palette de traditions vivantes, il est très varié et se modifie constamment. C'est ce caractère dynamique et cette capacité d'adaptation par les personnes qui le vivent et le transmettent qui en font un patrimoine vivant.

La Suisse a ratifié cette Convention en 2008 et s'est ainsi engagée à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel et plus particulièrement à commencer par établir un inventaire national. Pour ce faire, la Confédération, par le biais de l'Office fédéral de la culture (OFC), et les cantons collaborent dans un modèle fédéraliste entre 2010 et 2012. Chaque canton est appelé à recenser selon sa propre manière le patrimoine immatériel présent sur son territoire. À Fribourg cette tâche a été confiée au Musée gruérien. Étape suivante, les propositions cantonales sont soumises à un groupe de



Série *Alpage*, de Vincent Levrat, 2015. © Vincent Levrat

pilotage fédéral chargé de sélectionner les éléments retenus sur la Liste des traditions vivantes en Suisse, le nom choisi pour intituler cet inventaire. En 2012, la première édition de cette liste est dévoilée et contient 165 éléments, représentant ainsi un premier aperçu de la diversité du patrimoine culturel immatériel en Suisse. C'est à ce moment que commence l'histoire de la candidature de la saison d'alpage. En effet, le canton de Fribourg a proposé la saison d'alpage en Gruyère qui est ainsi incluse comme élément fribourgeois dans la Liste des traditions vivantes en Suisse. Cette entrée régionale contient déjà tous les ingrédients, à savoir un ensemble de pratiques, de savoir-faire et de traditions associées à l'économie alpestre autour de l'élément central qu'est la production fromagère.

Pour rendre visibles les traditions vivantes et plus généralement le patrimoine culturel immatériel, la Confédération a cherché à identifier les éléments qui pouvaient être candidats à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette liste a été inaugurée en 2008 par l'UNESCO pour représenter la diversité du patrimoine vivant autour de la planète. Les États ayant ratifié la Convention peuvent proposer des candidatures d'élément, à inscrire sur cette liste. Ainsi un groupe d'experts a été créé en mars 2013 pour établir une sélection de propositions de candidatures sur la base de la Liste des traditions vivantes en Suisse. Ce groupe a identifié la saison d'alpage, en Suisse, avec une étendue nationale à toutes les zones de montagne impliquées, comme un élément pouvant faire l'objet d'un projet de candidature à la Liste représentative. Les représentants des milieux concernés par ces traditions ont donné leur accord de principe. Le Conseil fédéral a approuvé en octobre 2014 une liste indicative de huit traditions vivantes en Suisse qui seront successivement présentées à l'UNESCO pour figurer sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Aux côtés de la Fête des vignerons inscrite en 2016, du Carnaval de Bâle inscrit en 2017, de la gestion du danger d'avalanche inscrite en 2018 (avec l'Autriche), des processions de la semaine sainte à Mendrisio inscrites en 2019 et des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art inscrits en 2020 (avec la France) y figurent la saison d'alpage, le design graphique et typographique suisse ainsi que le yodel. La Suisse a également été associée aux inscriptions multinationales de l'art de la construction en pierre sèche (2018), de l'alpinisme (2019) et des ateliers de cathédrales (2020).

Pour figurer sur la Liste représentative, ces candidatures doivent répondre à cinq critères: 1) l'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel, 2) l'élément contribue à la visibilité du patrimoine vivant et en représente la diversité, 3) des mesures de sauvegarde sont élaborées, 4) l'élément a été soumis avec la participation et le consentement des communautés et groupes concernés et 5) l'élément est inscrit sur un inventaire national. Pour démontrer ces critères et présenter de manière complète la tradition, un dossier de candidature est préparé et il contient: un formulaire détaillé décrivant la tradition, un film présentant l'élément, dix photos descriptives, des lettres de soutien et de consentement. C'est un dossier de ce type qui a été déposé à l'UNESCO en mars 2022 pour la saison d'alpage. Comment a-t-il été élaboré et que contient-il?



Série *Alpage*, de Vincent Levrat, 2015. © Vincent Levrat

Si la saison d'alpage en Suisse a été identifiée en 2014 comme projet de candidature, c'est au début 2020 que l'OFC démarre les travaux préparatoires de la candidature avec différents experts de la saison d'alpage pour identifier les communautés, groupes et représentants à associer au lancement du projet. Cela a permis de constituer une liste d'une centaine d'organisations, groupes, individus et autorités concernés par l'élément, à savoir notamment de l'économie alpestre, des musées, des parcs naturels, de la formation agricole, des autorités cantonales qui ont été invités à s'associer à cette préparation pendant plus d'un an. Cet effort collectif a été nécessaire pour représenter la grande diversité et la large palette de traditions rassemblées sous ce chapeau de la saison d'alpage. Ainsi, une description commune a pu être élaborée : «Avec ses nombreuses variations et spécificités locales, la saison d'alpage est issue d'une pratique largement attestée depuis la fin du Moyen Âge. Entre mai et octobre, des bovins, des moutons et des chèvres sont conduits sur des pâturages d'altitude (entre 600 et 2900 m) pour tirer parti du fourrage supplémentaire. Là, des hommes et des femmes, les alpagistes, gèrent des troupeaux et prennent soin des animaux, travaillent à l'entretien des pâturages, des clôtures et des bâtiments, transforment le lait en fromage et autres produits et accueillent aussi du public. La pratique crée des liens économiques et émotionnels entre la population locale, les alpagistes et les alpages et participe ainsi au maintien de paysages culturels séculaires.<sup>1</sup>» Comme demandé par l'UNESCO, cette description doit permettre à quiconque n'ayant jamais vu ou expérimenté l'élément de le comprendre. Ceci est d'autant plus important dans un contexte international où près de cinquante nouvelles propositions du monde entier sont soumises chaque année à l'UNESCO. Cette première base est complétée par une seconde partie qui met en évidence les aspects culturels et sociaux de la saison d'alpage : «La saison d'alpage a donné



Série *Alpage*, de Vincent Levrat, 2015. © Vincent Levrat

naissance à des savoirs et savoir-faire artisanaux nécessaires pour l'entretien des sites et des ustensiles ainsi qu'à une multitude de pratiques sociales. Celles-ci comportent des rites, des costumes, des fêtes calendaires locales telles que l'inalpe (montée), la désalpe (descente) et, selon les régions, la mi-été, ou des manifestations où l'on élit la plus belle vache du troupeau. Ces usages se transmettent dans le cadre familial et par la pratique. Alors que la présence des bêtes en montagne joue un rôle important pour les visiteurs, les fêtes mettant en valeur les pratiques artisanales constituent des moments forts de la vie locale. Depuis deux siècles et demi, les artistes célèbrent l'alpage et le chalet comme des emblèmes d'une vie proche de la nature en littérature, en arts visuels, en musique et sur scène. L'exploitation des alpages avec du bétail maintient un ensemble de traditions dans une réalité sociale vivante, dans des paysages culturels longuement travaillés, liés à des productions alimentaires réputées et reconnues.<sup>2»</sup>

Cette présentation constitue la base du dossier de candidature, sur laquelle viennent s'appuyer les autres aspects importants tels que la description des groupes et personnes concernés, la localisation géographique et les liens avec d'autres régions, les modes de transmission des savoir-faire, les enjeux liés au développement durable

notamment en regard du changement climatique et de l'accès aux ressources, l'implication des communautés dans la candidature, mais aussi et surtout l'identification des enjeux actuels et futurs pour que la saison d'alpage puisse se perpétuer. Ainsi des mesures dites de sauvegarde ont été convenues collectivement et représentent des propositions pour l'avenir de la saison d'alpage. Elles sont articulées autour de cinq axes qui regroupent différents défis : 1) Fédération et organisation des différents partenaires et milieux sur le plan suisse (économie alpestre et agriculture, tourisme, patrimoine, environnement et biodiversité) pour une meilleure concertation autour de l'avenir de la saison d'alpage ainsi que pour gérer et valoriser l'inscription auprès de l'UNESCO ; 2) Formation et transmission du personnel d'alpage sur les enjeux actuels de l'économie alpestre, de la valorisation du patrimoine et propositions pour la recherche de personnel d'alpage ; 3) Sensibilisation du public et des différents utilisateurs des alpages aux patrimoines et au comportement à adopter (bétail, mesures de protection des troupeaux, ressources naturelles) ; 4) Médiation et création culturelles pour montrer et expliquer comment les pratiques culturelles s'adaptent et se transfor-



Série *Alpage*, de Vincent Levrat, 2015. © Vincent Levrat

ment; 5) Recherche et documentation : pour répondre aux défis concernant l'avenir des pratiques alpestres et proposer des solutions concertées, des collaborations sont à mener avec le monde de la recherche. De nouveaux réseaux de recherche permettent un dialogue et une participation directe des praticiens aux processus de recherche.

Ainsi, cette candidature et l'inscription possible représentent des opportunités pour collaborer et développer la saison d'alpage sur la base de son histoire, en répondant aux défis actuels et à venir. Il convient également de rappeler qu'une possible inscription sur la Liste représentative du patrimoine immatériel apportera une visibilité et une reconnaissance à une large communauté en Suisse. Une inscription n'implique pas de nouvelles obligations légales pour toutes les parties impliquées, mais elle représente un remarquable potentiel pour mieux connaître et faire connaître la saison d'alpage telle qu'elle est vécue aujourd'hui, et partager au mieux son histoire, son actualité et son avenir.

Ces cahiers du Musée gruérien se font l'écho de cette dynamique de la saison d'alpage au travers d'interviews de praticiens montrant l'importance de l'innovation et de solutions créatives, rappelant les défis importants que sont le changement climatique et le manque d'eau ou le rôle essentiel, et trop souvent oublié, des femmes dans l'économie alpestre. Les regards croisés de spécialistes viennent enrichir une compréhension plus fine de la complexité des alpages que ce soit en termes de gestion de la biodiversité, de place et de cohabitation avec les grands prédateurs ou alors d'évolution et de signification de pratiques. C'est aussi un assemblage de souvenirs, d'expériences, de relations à l'alpage et de vécus, une relation entre des patrimoines individuels et collectifs qui se rejoignent pour former des saisons d'alpage qui se transmettent. Ces cahiers s'inscrivent ainsi complètement dans la démarche et la poursuite du processus de candidature auprès de l'UNESCO en faisant dialoguer des expériences, des compréhensions, des analyses et des perspectives croisées sur ces espaces et ces temps partagés que sont les saisons d'alpage.

## Notes

- 1 Office fédéral de la culture, Dossier de candidature pour la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, « La saison d'alpage », 2021, p. 3.
- 2 *Op.cit.*, Office fédéral de la culture, p. 3

## Bibliographie

- HERTZ Ellen et al., *Politiques de la tradition. Le patrimoine culturel immatériel*, Lausanne 2018.  
 Office fédéral de la culture, Dossier de candidature pour la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, « La saison d'alpage », 2021.

